

**Ministère de la Santé Publique et de la Population**

**Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles**

**Coordination Technique du Programme National de Lutte contre le Sida**

**Plan suivi et évaluation pour les activités de réseautage au niveau national**

**Appel à manifestation d’intérêt**

**Introduction**

 L’Unité de coordination des maladies infectieuses et transmissibles /la Coordination technique du Programme National de Lutte contre le Sida lancent un appel à manifestation d’intérêt en vue du recrutement d’un consultant pour élaborer un plan de suivi et évaluation en support aux activités de réseautage dans le cadre de l’amélioration et de l’accessibilité des soins de qualité aux femmes enceintes et nouveaux né . Ce plan doit avoir comme référence le Plan Stratégique National Multisectoriel 2018-2023 de lutte contre le VIH qui se veut l’instrument essentiel dans la conduite des interventions en vue d’atteindre l’objectif d’élimination d’ici 2030 ainsi que les différents plans de réseautage des départements et le rapport de l’évaluation à mi-parcours du PSNM 2018-2023.

**Mise en contexte.** La lutte contre le VIH/Sida en Haïti a fait l’objet de progrès significatifs au cours de ces trente dernières années. La prévalence du VIH est passée de 9,0% en 1988 à 2,0% selon le dernier EMMUS. Les personnes connaissant leur statut VIH qui ont accès à un TAR a progressé, passant de 64% en 2017 à 79% en 2020, en dépit de la COVID 19.

En dépit de ces avancées, la transmission du VIH de la mère à l’enfant (TME) reste un défi de taille pour le programme national de lutte contre le Sida . Les femmes enceintes et les enfants paient encore un lourd tribu. Des contraintes d’ordre techniques et systémiques entravant l’offre de services VIH aux populations vulnérables persistent. On peut citer, une déperdition significative du binôme mère-enfant à travers toutes les étapes de la cascade de traitement ; des barrières culturelles, financières et géographiques à l’accès des clients aux services VIH et syphilis ; une faible intégration des services VIH à ceux de la SMNI/SSR, de TB de manière systématique.

 Pour répondre à cette problématique, l’UCMIT à travers le PNLS a fait choix de la stratégie de mise en en réseau des institutions sanitaires. Cette mise en réseau vise une amélioration de la qualité et de l’accessibilité aux soins c’est-à-dire le paquet de services VIH/PTME , Santé sexuelle et reproductive, santé maternelle et infantile.

 Cette stratégie est déjà en application au niveau du Grand Sud et les dernières étapes sont en train d’être franchies pour la rendre effective au niveau du Grand Nord. Après plus deux (2) années de mise en œuvre dans le Grand Sud, il est essentiel pour l’UCMIT/PNLS de disposer d’un plan suivi /évaluation de la stratégie de réseautage, plan qui sera utilisé au niveau national.

Ces termes de référence visent le recrutement d’un consultant pour assister l’UCMIT/PNLS dans le développement de plan suivi/évaluation du réseautage.

**2.- Objectif**

Elaborer le plan suivi et évaluation du réseautage ( paquet de services intégrés : SR, VIH, santé sexuelle et reproductive, santé maternelle et infantile, TB ) sous la supervision de la coordination technique du PNLS à travers le service Prise en charge et M and E selon une méthodologie appropriée et participative impliquant les différentes parties prenantes. Le plan doit tenir compte des installations disponibles pour la gestion des données y compris les logiciels et les applications (EMR, MESI, SALVH, PLR, SAFE,PCPI, système biométrique d’identification, etc.)

L’assurance de qualité des données mécanismes actuels et points d’amélioration de la qualité

Le budget du plan suivi/évaluation du réseautage

 **3.- Livrable**

Le plan suivi/évaluation du réseautage est le livrable attendu de cette consultation

**4- Taches du consultant**

Le consultant aura pour taches de :

* D’effectuer la revue documentaire en rapport avec la mission ;
* Préparer les outils nécessaires pour la mise en œuvre du plan ;
* Faciliter un atelier avec les parties prenantes pour la présentation du plan suivi/évaluation ;  ;
* Présenter le document final en tenant compte des commentaires des parties prenantes lors de l’atelier
* Développer un plan d’assurance de qualité du plan
* Elaborer le budget du plan suivi/évaluation

**5.- Durée de la mission**

La durée de cette consultation est estimée à soixante (60) jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.

**6.- Profil du consultant**

Le consultant doit détenir les qualifications et les expériences suivantes :

* Maitrise en santé publique, planification et gestion de projet, sciences sociales et développement ou une discipline connexe ;
* Expérience démontrée dans la réalisation de consultation en santé publique ou planification stratégique ou l’élaboration des plans opérationnels (au moins 5 ans). La conduite d’un travail antérieur similaire est un atout majeur ;
* Bonne connaissance du système de santé en Haïti et surtout de la riposte nationale face à l’épidémie de VIH en Haïti.

**7.- Composition du dossier**

Le dossier de candidature doit contenir :

1. Une offre technique :
2. Une offre financière.
3. Un CV et une copie scannée des diplômes et certificats obtenus

L’offre technique et l’offre financière doivent être soumises sous des plis séparés

Tous les documents doivent être soumis en trois (3) copies imprimées et sous forme électronique sous USB

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis cacheté au local de l’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles-Coordination Technique du Programme National de Lutte contre le Sida situé au No **#17, de la Rue Darguin, Pétion Ville au plus tard le 22 juillet 2022, à 4h00 pm.**